

La direction locale de l'usine [ARJOWIGGINS](https://www.arjowiggins.com), spécialiste des papiers de création et placé en redressement judiciaire le 8 janvier, a annoncé vendredi 29 mars la liquidation judiciaire de la papeterie installée à Bonneveau et prononcée par le tribunal de commerce de Nanterre. Le site employait près de 600 personnes. En revanche, les deux autres sites d'Arjowiggins menacés sont repris : Le Bourray, dans la Sarthe et Greenfield dans l'Aisne.

www.arjowiggins.com